


Détail du coût de la carte de pêche en 2021


Libellé de la carte	Conditions d'acquisition et périodes de validité	Statut du pêcheur	Nb de lignes autorisées DOMAINE PRIVE (selon réciprocité et règlement intérieur)	Nb de lignes autorisées DOMAINE PUBLIC	Répartition des cotisations 2021				Total du coût de la carte 2021 (€)
					Cotisations statutaires		Part groupement URNE (€)	C.P.M.A. + R.M.A. (€) (inchangé par rapport à 2020)	
					Part AAPPMA (€)	Part FDAAPPMA 67 (€) (inchangé par rapport à 2020)			
Personne majeure	Personne de + 18 ans ⁽¹⁾ Validité : de la date d'achat au 31/12	Membre actif	1 ligne en 1 ^{ère} cat. 4 lignes en 2 ^{ème} cat.	2 lignes en 1 ^{ère} cat. 4 lignes en 2 ^{ème} cat.		27.80	0	36.20	
Interfédérale Personne majeure URNE	Personne de + 18 ans ⁽¹⁾ Validité : de la date d'achat au 31/12	Membre actif			(2)	27.80	Variable de 16 à 26	36.20	100 ⁽³⁾
Personne mineure	Personne de 12 à 18 ans ⁽¹⁾ Validité : de la date d'achat au 31/12	Membre actif			5.30	0	2.70		
Personne majeure Offre d'Automne	Personne de + 18 ans ⁽¹⁾ Disponibilité à partir du 01/10 Validité : de la date d'achat au 31/12	Membre actif	4 lignes en 2 ^{ème} cat.		= part AAPPMA carte Majeure/2	=part FD67 carte Majeure/2, soit 13.90	0	=part CPMA+RMA carte Majeure/2, soit 18.10	
Promo femme	Validité : de la date d'achat au 31/12	Membre actif	1 ligne en 1 ^{ère} cat. 1 ligne en 2 ^{ème} cat		10.15	10.65	0	14.20	35 ⁽³⁾
Promo -12 ans	Enfant âgé de moins de 12 ans ⁽¹⁾ Validité : de la date d'achat au 31/12	Membre non actif			5.50	0	0	0,5	6 ⁽³⁾
Promo Hebdo	Personne de + 18 ans ⁽¹⁾ Validité : 7 jours consécutifs au choix entre le 01/01 et le 31/12	Membre non actif	1 ligne en 1 ^{ère} cat. 4 lignes en 2 ^{ème} cat.	2 lignes en 1 ^{ère} cat. 4 lignes en 2 ^{ème} cat.	13.70	6.30	0	13.00	33 ⁽³⁾
Journalière	Tout âge Validité : 1 jour au choix entre le 01/01 et le 31/12	Membre non actif	4 lignes en 2 ^{ème} cat.	4 lignes en 2 ^{ème} cat.		6.00	0	3.90	

(1) Au 1^{er} janvier de l'année en cours.

(2) Le montant maximum de la part AAPPMA pour la Carte Personne Majeure Interfédérale URNE est de 20€.

(3) Carte à prix fixe national. Montant imposé par la FNPF.

 Tarifs fixé par l'AAPPMA.

 Tarif fixé par la Fédération Nationale